ALINE HARRISON

Le Rempart

Fait de la PARTICIPATION: la vraie forme de vivre

RESPONSABLE: CHRISTINE CARRIER

Redaction - Administration 2418, Central Windsor, 19, Ont.

TEL: 948-9322 ----- 948-2522

Affranchissement de retour garanti - Return postage guarantied

8 ieme annee No 16 - 8 octobre 1975

400 PARTICIPANTES SONT ATTENDUES AU RALLYE—EVE



•Le dix-huit decembre 1972, l'Assemblee generale de l'Organisation des Nations unies (O.N.U.) a proclame 1975 l'Annee internationale de la femme. Les activites internationales qu'ont prepare l'O.N.U. avaient pour buts de promouvoir l'egalite des femmes et des hommes et d'assurer la pleine participation des femmes aux aspects economiques, sociaux et culturels de la société. Pour célébrer l'Année, on a invite les pays membres de l'O.N.U. à élaborer des programmes nationaux conformes à ces objectifs.

Depuis linstitution de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada en 1967, le gouvernement du Canada est devenu de plus en plus conscient de la necessite de promouvoir la participation pleine et entière des femmes au fonctionnement de la societe canadienne. Des mesures precises ont ete entreprises dans le but d'améliorer la situation des femmes.

C'est en l'occasion de cette annee internationale de la femme que le conseil regional de la Federation des Femmes canadiennes-francaises se fait un plaisir de vous presenter le Rallye-Eve pour toutes femmes d'expression française. Ce grand événement aura lieu le samedi, 18 octobre à l'Universite de Windsor, Salle Vanier - angle Wyandotte et Huron Church Road - entrée: Huron de9 heures a 5heures p.m.

Y seront comme invitees d'honneur Madame Yvette Rousseau d'Ottawa, Vice-présidente du comité Consultatif de la Situation de la femme au Canada et Madame Jacqueline Martin, présidente Nationale de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises.

Sont prevus au programme; au debut de la matinée, une conférence par Yvette Rousseau, à 10:30 heures les ateliers au choix, un peu plus tard vous trouverez une conferenciere dans la personne de Mme Jacqueline Martin, à 16:30 heures rencontre sections et Conseil national.

Parmis les ateliers, nous trouveront à la section Jeanne-Mance, 'Les droits de la femme', dont la personne resource sera Gérard Levesque, avocat. A la section Paincourt, 'La femme éducatrice', où nous trouveront comme personne resource Maria Corsini. A la section Pointe-aux Roches, 'L'âge d'or', qui aura comme personne resource Fernand Losier du Secrétariat d'état. A la section Saint-Jérôme, 'La planification familiale', dont la personne resource sera une représentante du grouge Seréna. A la section Saint-Joachim, 'La femme au foyer', qui aura comme personne resource Madeleine Léal, enseignante.

Cette grande rencontre a comme but de renseigner la femme sur des sujets d'actualité afin de la sensibiliser au rôle et à l'influence qu'elle peut jouer dans la société. Le programme varié vous permettra de choisir les sujets qui vous touchent de plus près. Voici votre occasion de contribuer, participer a des échanges de points de vue et en ressortir complètement rafraichie. Les membres de la Fédération des Femmes canadiennes-francaises sont heureuses de vous inviter à aller partager vos idées. 400 participantes des comtés d'Essex et de Kent seront attendues à ce Rallye-Eve. Serez-vous parmis celles-ci?

Nous espérons que tous beneficieront de ce projet alors rendez-vous en grand nomre à la salle Vanier de l'Université de Windsor, le 18 octobre a 9 heures a.m. L'inscription est de cinq dollars.

NOMINATION D'UNE NOUVELLE EDITRICE

Le président des Publications des Grands Lacs, M. Jean Mongenais, a fait la nomination de Mme Christine Carrier comme éditrice du journal LE REMPART jeudi le 11 septembre 1975.

Mme Carrier, fille de M. et Mme René Grenier de Pointe-aux-Roches, est native de Val'D'Or, Québec. Elle a demeuré plusieurs années dans les environs de Montréal. Elle demeure maintenant à Pointe-aux-Roches depuis cinq ans. Elle a fait une partie de ses études au Québec, et le reste ici à Pointe-aux-Roches et Belle Rivière. Mme Carrier a une jolie famille qui consiste de son mari M. Réjean Carrier, qui vient de la Gaspésie et de sa petite fille Josée de quatre mois.

Mme Carrier a déclaré qu'elle considérait le journal comme sa grande ambition. Elle reconnait les grandes responsabilités que demande le journal mais est bien decidée à leur faire face. Nous lui souhaîtons bonne chance dans sa nouvelle carrière et esperons qu'elle demeurera parmis nous longtemps.



Votre éditrice Christine Carrier.

Le congres de l'ACFO traitera de l'economie

'Faites vos jeux'. Tel sera le thème du congrès de 1975 de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) qui se tiendra à Timmins les 10, 11 et 12 octobre prochains. Le principal sujet traité sera l'économie, et les délégués de toute la province se pencheront sur les possibilités pour les franco-ontariens de prendre leurs affaires en main.

Le congrès donnera lieu à des travaux en ateliers où les participants seront 'mis en situation', c'est-à-dire que l'on tentera constamment de représenter les divers aspects de la situation économique des franco-ontariens d'exemples concrets.

A l'occasion du congrès, l'ACFO présentera à ses membres pour étude une synthèse d'un rapport qui a été reçue par les membres de l'ACFO en 1973, et la deuxième partie vient de paraître. Ce long délai est expliqué par les difficultés encourues pour obtenir les données économiques de l'organisme Statistique-Canada pour l'année 1971, qui est au centre de cette 2e partie du rapport.

Participeront à ce congrès les membres du bureau de direction, les membres des association provinciales affiliées telles que l'Association des enseignants franc-ontariens (AEFO), l'Association des conseils scolaires délégués pour chacun des conseil régionaux de l'ACFO.

Les anciens présidents provinciaux auront également le droit de parole et de vote au congrès, et tout franco-ontarien aura le droit de participer aux differentes activités et d'exprimer ses points de vue.

(tiré du journal 'Le Droit' le 25 septembre 1975.)

A L 'INTERIEUR

Un ancien poste de commerce répéré...p. 2

Editorial...p. 2

La loi 22 en Colombie-Britannique...p. 3

La femme - est-ce un être légal?...p.4

Nos écoles élementaires...p. 5 et 6

Vu et entendu...p. 6

Le coin du jeu...p. 7

Dans le nord ontarien

UN ANCIEN POSTE DE COMMERCE REPERE

Une équipe de recherche archéologique du gouvernement ontarien avec l'aide de résidents locaux, a repéré une ancienne forteresse de poste de commerce avec tranquilité presque totale près de Fort Severn, l'établissement le plus éloigné dans le nord ontarien.

Le ministère des affaires culturelles et loisirs, M. Robert Welch, a dit qu'il faisait des avances avec la Fondation d'Héritage d'Ontario pour obtenir cette découverte unique protégée sous l'acte de l'Héritage d'Ontario immédiatement.

Le ministre a déclaré que la préservation du fort était due à plusieurs facteurs chanceux comme: la basse acidité dans le sol, le fait que la terre y est gelée une grande partie de l'année et qu'il n'a jamais été touché par des immigrants successifs.

Sa location éloignée dans le nord lointain de la province a preservé le fort contre les chasseurs de souvenirs et sa location rare loin à l'arrière de la rivière, probablement pour raisons de défense, l'a preservé contre l'érosion ou l'innondation qui est le sort usuel de la plus part des anciennes structures françaises et de plusieurs postes de la période successive de la compagnie de la Baie d'Hudson.

Datant de 1690, la structure de bois a approximativement 70 pieds carrés, entourés d'une palissade avec quatre bastions. Il est cru que c'est Ste-Therese qui a été enregistree dans les régistres de l'ancienne compagnie de la Baie d'Hudson,comme rumeur seulement. Cette forteresse était destinée comme partie d'une campagne par les Français pour chasser les Anglais de la Baie d'Hudson.

Le fort a été saccagé par des Indiens affamés quelques années après sa construction. Il était finalement envahi par les Anglais qui parraissaient avoir construit une petite structure à ses côtés, qui a vite fait d'être abandonnée en faveur du site présent à Fort Severn, quelques milles plus loin sur la Baie d'Hudson.

Le fort a été répéré par Donald MacLeod, superviseur des recherches archéologiques, Ministère des affaires culturelles et loisirs, John Pollock, un représentant du ministère, Peter Such, coordinateur des études canadiennes a l'université York, et Jack Stony de la bande des Treaty Nine de Fort Severn.

Le site a originallement été apporté à l'attention du gouvernement archéologists par les gens natifs de la communité qui vont continuer à cooperer avec le ministère dans les plans futurs pour la protection, l'exploration et l'administration du site.

M. Welch a déclaré que son personel croit que cette découverte va inspirer des années de recherche par des archivistes, des historiens et archéologistes et va rapporter plusieurs indices à propos des relations entre les cultures de l'Indien et l'Europeen engagé dans l'entreprise 300 ans passés. Une aventure riche et excitante au sujet de la fondation des héritages distinctifs multiculturels du Canada repose preservée dans des dépots fertiles dans le sol subartic du Fort Severn.

Editorial

Il me fait grand plaisir de me présenter (Mme Christine Carrier) comme nouvelle éditrice-journaliste du REMPART. C'est pour moi un honneur de tenir ce poste de grande compétition. Mon désir est de servir la population française de notre région en me servant du journal. J'ai comme grande ambition de vous faire parvenir le journal une fois par semaine mais, malheureusement, présentement, les circonstances nous le permettent guère.

Je reconnais que je n'ai aucune experience dans ce metier mais j'espère profondément en faire une carrière, ma carrière. N'importe le métier on n'a jamais d'experience en débutant; ce ne serait plus un début.

Je crois fermement en la progression du REMPARTcar je crois aux français et le progrès du journal sera la preuve du progrès des francophones. Heureusement, comme j'ai pu constaté, j'ai une grande collaboration de la part de la société et je vous en remercie sincèrement.

J'espère rendre satisfaction à tous.

Merci
Votre éditrice
Christine Carrier

Dansez si vous voulez mais attention au contrat!

Le ministre de la Consommation, M. Sidney Handleman, a averti les gens intéressés à suivre des cours de danse de bien faire attention avant de signer un contrat de danse.

De plus en plus nous recevons des plaintes de gens qui se sont fait prendre au piège. Des contrats absolument ridicules sont signés. Nous avons des exemples de contrats de danse allant jusqu'à $40,000 pour des leçons. Une jeune fille a signé un contrat de $636.50 par mois pour dix huit mois alors qu'elle ne gagnait que $165 par semaine. Il est évident que ceux qui se font prendre à ce piège sont habituellement ceux-là mêmes qui n'en ont pas les moyens.

Plusieurs personnes deviennent membres d'un club parce qu'elles se sentent seules, elles manquent de popularité et croient qu'en faisant partie d'un tel club elles se feront de nombreux amis. Etant souvent déprimées elles ne sont pas toujours en mesure de prendre une décision logique lorsque vient le moment de signer un contrat.

Le club ne demande habituellement pas une cotisation élevée mais cependant offre des cours de danse sous contrat pour aider ses membres à développer leur personnalité, à se faire des amis.

Souvent, une fois le contrat terminé le studio ou le club encouragera le membre à suivre des cours avancés sous prétexte qu'ils amélioreront la vie de la personne en question.

Ceci ne s'applique pas à tous les studios de danse ou clubs sociaux mais il est certain que plusieurs opèrent selon cette politique et qu'il fauts'en méfier.

Voici quatre règle à suivre lorsque vous signez un contrat:

1. Tâchez de signer un contrat d'une aussi courte durée que possible.
2. Assurez-vous que vous pouvez rencontrer les paiements. Ce qui vous parait peu par semaine peut s'avérer fort élevé à la longue.
3. Ne signez jamais de contrats simultanés. Terminez une série de leçons avant de vous engager à suivre la seconde.
4. Songez à d'autres moyens de vous divertir si votre seul but est de rencontrer des gens.

M. Handleman a rappelé que la loi sur les pratiques commerciales protège le consommateur en interdissant des transactions lorsqu'une personne est incapable de se proteger à cause d'une infirmité, de l'ignorance, de l'analphabétisme ou de l'incompréhension de la langue de contrat.

Si le consommateur a des problèmes de contrat il devrait demander de l'aide aussitôt que possible au Bureau de la Protection du Consommateur.

ENFIN UN FRANCAIS PRESIDENT DE LA FEDERATION DE L'OFF

M. Georges Gauthier, 38 ans, d'Ottawa a été élu, le 22 aout 1975, président des 102,000 enseignants membres de la OTF. L'élection a eu lieu au terme des cinq jours de la reunion annuelle du Bureau des Gouverneurs de la Fédération.

M. Gauthier, qui était principal de l'école secondaire Belcourt d'Ottawa se consacrera à plein temps, durant la prochaine année, à ses responsabilités de président de l'OTF.

M. Gauthier est ne et a grandi dans la région d'Ottawa. Il a enseigné pendant plusieurs années dans les écoles séparées d'Ottawa. En 1959, l'"Ontario College of Education" de Toronto lui decernait un certificat de spécialiste en français. Il détient une Maîtrise en littérature française de l'Université d'Ottawa et poursuit ses études en vue d'une Maîtrise en éducation.

Nous sommes heureux d'accueillir un canadien-français comme président de la Fédération des instituteurs de l'Ontario. Nous lui souhaitons grand succès.

Colloques sur la vie culturelle des Franco-Ontariens

Le conseil consultatif des affaires franco-ontariennes, sous l'égide du ministère des Affaires culturelles et des Loisirs, parrainera un colloque sur la vie culturelle des Franco-Ontariens.

Les objectifs de ce colloque sont, premièrement, d'identifier les besoins des Franco-Ontariens en matière de culture et, deuxièmement, de formuler des recommandations destinées à répondre à ces besoins.

On a nommé un comité de planification, dont le président en est monsieur Omer Deslauriers, président du Conseil Consultatif des affaires franco-ontariennes et les membres en sont: Madame Micheline St-Cyr (chasse-Galerie, Toronto), Monsieur Richard Casavant (Conseil des Arts de l'Ontario), le Père Albert Régimbald(Centre des Jeunes de Sudbury), Madame Madeleine Binet (Timmins), Monsieur Alain Poirier (ACFO), Monsieur Roger Potvin (Sarnia) et Monsieur Georges L. Amyot (secretaire administratif du Conseil Consultatif des affaires franco-ontariennes).

On compte que le colloque débutera pendant la soirée du vendredi 31 octobre et se terminera dans l'après-midi du dimanche 2 novembre 1975.

Comme lieu de rencontre, on a choisi le Centre d'Elliot Lake à cause des excellentes possibilités d'hébergement et de repas pour les participants et des locaux disponibles pour une réunion de ce genre.

Parmis les participants au colloque, on espère compter les représentants des organismes culturels francophones de la province et les autres Franco-Ontariens intéressés à la culture canadienne-française. Ces personnes participeront à des ateliers ou groupes d'étude en plus d'assister à quelques séances plénières afin de formuler les recommandations appropriées.

Les séances plénières seront peu nombreuses afin de permettre aux participants de se réunir assez souvent en petits groupes pour l'etude des activités culturelles dans les cinq regions de la province.

La loi 22 en Colombie-Britannique?

La Fédération des Franco-Colombiens s'étonne de la publicité et de l'émotivité qui entourent la question scolaire des néo-canadiens au Québec quand des milliers d'enfants d'une des deux langues officielles du Canada sont privés d'un enseignement dans leur langue maternelle. La loi 22 est loin d'être parfaite, mais elle serait certainement la bienvenue dans certaines provinces hors Quebec et particulièrement en Colombie-Britannique qui est la seule province au Canada n'ayant aucun enseignement en français et se trouve ainsi être la province la plus perméable à la tolérance.

La F.F.C. est consciente de certaines injustices qui existent quant à *lapplication de la loi 22 au Québec et croit qu'il faudrait y apporter des précisions. Cependant, la loi 22 offre une continuité pour l'enseignement de la langue minoritaire au Québec: L'anglais.*

Malgré le fait que la F.F.C. trouve que la loi 22 ne va pas assez loin dans la confirmation de la langue française comme seule langue officielle au Quebec la Fédération a toujours été favorable à cette nouvelle loi qui donnait enfin un statut prioritaire au francais dans une province majoritairement de langue française. Ce nouveau statut, et les garanties qui l'accompagnent, donnent aux Franco-Colombiens une base d'appui solide dans leurs revendications linguistiques.

De plus, cette loi garantie à la minorité anglophone du Québec un système d'enseignement scolaire incomparable dans les autres provinces concernant les minorités de langue française. Cette protection de la minorité anglophone par la majorité francophone québecoise fait d'ailleurs partie des us et coutumes toujours préféré ignorer.

Le système des examens linguistiques et des quota de la loi 22 concernant les Néo-Canadiens demanderait de plus amples clarifications. Cependant, dans la majorité des cas, les immigrants du Québec ont le loisir du choix. Ils peuvent choisir pour leurs enfants l'enseignement dans l'une des deux langues officielles du pays. Choix que beaucoup de canadiens-français n'ont toujours pas après plusieurs générations.

Quand les immigrants viennent s'installer dans notre pays, ils savent très bien que le Canada est bilingue. Le fait d'avoir à choisir entre l'anglais ou le français peut dépendre du choix géographique et social où l'immigrant s'installe au pays. C'est un choix qu'il a déjà fait au moment de quitter son pays d'origine pour venir au Canada. Néanmoins, si le Canada veut assurer une continuité dans sa pensée, dans la nature même de sa composition demographique et de son histoire, il est impossible de vouloir garantir des droits à des nouveaux arrivants quand l'un des deux peuples fondateurs du pays est toujours privé de l'un de ses droits le plus fondamental à son développement, celui d'un enseignement dans sa langue maternelle.

En 1971, Statistique Canada (catalogue 92-726 Vol. 1- part. 3) plaçait la population parlant français à 101, 430 en Colombie-Britannique. La quatrième plus forte population de 'parlant français' au Canada. La Colombie-Britannique est aussi la seule province à avoir une population de langue française qui augmente en nombre et la seule province ne reconnaissant pas la langue française comme l'une des deux langues officielles du pays pouvant être enseignée comme telle. Tant que cette situation ne sera pas reglée, il sera toujours difficile de vouloir garantir des droits aux néo-canadiens.

Il est difficile de bâtir un pays sur des situations fausses où il y a des droits qui existent dans certaines provinces et qui sont ignorés dans d'autres. La force même d'une nation est son épanouissement culturel et linguistique. Si cette force ne trouve pas d'unité ou de pensée nationale, des disparités flagrantes se traduiront par des instabilités culturelles et souvent économiques. La pensée canadienne, à cause bien souvent de bigoteries et de préjudices, ne se traduit pas partout de la même facon. Règlons d'abord le problème du bilinguisme à travers le pays. Quand les droits linguistiques et culturels des deux groupes de langues officielles seront semblables dans chacune des provinces et que leur épanouissement sera assuré, non pas dans une ou deux ou trois provinces, mais dans les dix provinces du Canada, là seulement pourrons-nous parler du multiculturalisme et des droits linguistiques des néo-canadiens.

La Fédération des Franco-Colombiens déplore donc l'attitude des média de langue anglaise et des anglophones du Québec pour avoir profité d'une situation peut-être pas assez précise pour en faire une manifestation politique envers une province où existe une grande tolérance envers ses minorités. Le Québec étant vraiment la seule province où sa plus grande minorité a des droits linguistiques reconnus par la loi et ou l'enseignment est aussi accordé aux Amérindiens dans leurs langues maternelles.

Les Franco-Colombiens attendent des provinces à majorité anglophone la même tolérance particulièrement en Colombie-Britannique. L'assurance des droits linguistiques aux franco-colombiens donnerait aux néo-canadiens une garantie de voir leurs langues et leurs cultures respectées jusqu'en Colombie-Britannique.

Un grand mon chez les Franco-Ontariens passe a l'histoire



M. Aimé Arvisais

M. Aimé Arvisais naquit à Hull le 8 mars 1909. Il maria Bertha Arsenault le 22 janvier 1930, et fit ses études à Hull. De 1929 à 1937, il fut professeur à l'université, cours secondaire.

M. Arvisais fut un homme très apprecié des franco-ontariens! De 1937 à 1940, il fut secretaire général de l'ACFO (Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario). le ler juillet 1962, il fut nommé président et administrateur général de l'Union du Canada, dont il était directeur depuis 1960. De 1959 à 1963, M. Arvisais fut président général de l'ACFO. En somme il fut un homme de grande importance dans le domaine de l'éducation,des organismes sociaux et économiques franco-ontariens.

M. Arvisais nous quitta le 2 septembre de cette année à Ottawa. Notre memoire demeure avec lui.

LA CO-OPERATIVE DE POINTE-AUX-ROCHES

A votre service



La co-opérative est une organisation crée par des groupes de gens pour acheter et vendre leurs produits. Les gens prennent part à la co-opérative et à la fin de l'année les profits sont retournés aux actionnaires selon la portion de leur part. La co-opérative présente plusieurs services à l'agriculteur; par exemples: produits chimiques, engrais chimiques, pétrole, quincaillerie, semences et fourage. En retour, l'agriculteur lui vend ses récoltes; par exemples; son grain, son mais, son blé, ses féves soya et son avoine.

Le fondateur de la co-opérative est reconnu dans la personne de M. Philippe Chauvin avec l'aide d'une dizaine d'agriculteurs des environs. La co-opérative regroupe maintenant 450 membres. Le coneil administratif se compose de : M. Richard Pinsonneault (président), M. Euclid Mailloux (ler vice-président), M. Raymond Marentette (2eme vice-président) M. Robert Chauvin (secrétaire), M. Donat Lebert, M. Philippe Lanoue, M. Léo Roy, M. Roger Trépanier et M. Rolland Robillard (directeurs). En 1948, M. Philippe Chauvin et les agriculteurs achetèrent le vieil élevateur de M. Humble à Haycroft pour le montant de $9,000.00. Depuis le debut, l'élevateur à grain s'est amélioré énormement. Il a maintenant la capacité de contenir 450,000 minos de grain. Le Pétrole de son côté, debuta en 1957 avec un camion pour le transporter; en 1974, on y ajouta un deuxieme camion. La finance de tout cela s'obtient par un prêt du gouvernement provincial et en augmentant les prets des membres. Le gerant (M. Louis Cazabon) nous affirme que le moyen le plus efficace de financer un tel projet, est en augmentant les prets des membres.

Les directeurs ont plusieurs projets en vue pour la co-opérative. Premierement, ils désirent compléter le nouvel élevateur à grain et par la suite s'obtenir un séchoir à grain. Présentement, deux station pour le grain sont situées a St-Joachim et Belle Rivière. Les directeurs ont comme grand espoir d'améliorer les facilites à Belle Rivière.

Tels sont les mots du président:'Le succès de la co-operative est la preuve que les principles coopératifs existent parmis nous'.



M. Charles Desmarais (Gerant)

LA FEMME

EST-CE UN ETRE LEGAL?

L'égalité de la femme est en vogue mais non seulement devrait-elle être en vogue, elle devrait être de vigueur. Sans doute les femmes sont venues au monde avec au moins la moitié de l'intelligence que Dieu a cru bon donner aux humains.

Cependant il faut distinguer entre l'égalité à laquelle une femme non-mariée peut jouir et celle à laquelle une femme mariée doit faire face. Aujourd'hui où la femme peut travailler et faire son gagne-pain par elle-même sans doute elle peut épanouir sa personnalité pleinement et atteindre les mêmes degrés de compétence et de responsabilité qu'un homme.

Cependant, est-ce que c'est le même cas pour une femme mariée? La loi reconnait que la femme mariée a des responsabilités différentes et qu'elle doit être recompensée par des droits qui ne sont pas les mêmes. La loi jusqu'à date veut que la femme mariée ait la protection et la securité économique que peut lui assurer son mari. La femme célibataire ne jouit pas de ce droit, alors elle possède une responsabilité plus onereuse quoique plus libre.

L'époux et l'épouse sont une personne en loi. Plusieurs aspects de la personnalité légale de l'épouse sont anéantis et englobes dans ceux du mari et du mariage, car la personne unique au point de vue de la loi, se trouvait souvent à être le mari. L'existence légale de l'épouse est mise en suspens, ou incorporée dans celle du mari.

Autrefois, tout l'argent en possession de l'épouse au moment du mariage, et tout l'argent qu'elle gagnait par après, devenait la propriété de l'époux. Ceci s'appliquait aussi à tous les meubles qu'elle possédait avant le mariage. Autrefois le mari pouvait même vendre tout le terrain que sa femme possédait sans son consentement.

Les lois ont beaucoup changées. La femme, qui au début du siècle, ne pouvait pas voter, maintenant participe activement aux élections et nous avons même des femmes premier ministre, Indira Ghandi, Golda Meir etc. Autout de la première guerre mondiale, seulement celles qui avaient un frère, un fils, ou un mari dans les forces de l'armée, pouvaient voter. Sans doute aujourd'hui une telle restriction nous parait plus que bizare, mais à l'époque c'était un radicalisme inconcevable. Les hommes cédaient leur domination de la femme, pour sa coopération dans l'effort, pour repousser l'ennemi, pour son travail dans les usines de guerre et pour son patriotisme et son argent pour financer la guerre. Il valait mieux céder sa liberté aux femmes que de la céder à l'ennemi.

La femme continua à franchir plusieurs étapes. Ses droits qui ont été élargis en temps de guerre mais mènent maintenant presqu'au point de la guerre, le militarisme féminin et en même temps, on fait l'expérience de la dissolution du mariage et des liens de famille. Est-ce qu'il y a un rapport entre ces deux choses. Les lois réflètent les desirs des gens et de la communauté. Les lois réflètent l'incertitude de la femme qui veut sa liberté mais tout de même les avantages d'un mariage stable.

Mais est-ce que l'égalité c-est la liberté?

Gérard Levesque
Avocat.

en agriculture

VOYAGE DU MINISTRE EN EUROPE DE L'EST

Le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Eugène Whelan, est parti d'Ottawa jeudi, le 18 septembre, à destination de l'Europe de l'Est pour un voyage de deux semaines qui le mènera dans cinq pays. Le ministre visitera la Hongrie, La Bulgarie, la Roumanie, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie.

M. Whelan veut répondre ainsi à de nombreuses invitations reçues des gouvernements de ces pays depuis qu'il est ministre de l'Agriculture.

Ce voyage à titre officieux et les rencontres de M. Whelan avec ses homologues des cinq pays visent à accroître notre commerce agricole avec l'Europe de l'Est.

'J'aimerais en savoir davantage sur le mode de vie des cultivateurs dans ces pays, connaître leurs réalisations et avoir une idée des techniques échangeables de part et d'autre, dit M. Whelan.

'Les éleveurs canadiens, qui ont vendu beaucoup de bétail à ces pays, me demandent d'étudier les programmes d'élevage de l'Europe de l'Est et d'explorer les possibilités commerciales de ce côté.'

En plus de tournées dans des regions agricoles, le voyage comprendra des visites d'instituts de recherches, d'usines de transformation des aliments et de fabrication de machines agricoles ainsi que des entretiens avec les hauts fonctionnaires de l'agriculture.

M. Whelan sera accompagné de son épouse, native de Yougoslavie, et de hauts fonctionnaires du ministère fédéral de l'Agriculture.

Le ministre et sa délégation ont quitté Ottawa le 18 septembre pour revenir le 6 octobre.

PERSPECTIVE MONDIALE DU BLE

On prévoit que la production mondiale de blé atteindra 358 a 360 millions de tonnes en 1975, soit un peu moins que les prévisions du mois dernier. La moisson dépasse d'au moins 10 millions de tonnes la production de l'an dernier qui était de 348 millions de tonnes et, bien qu'elle soit inférieure aux 367 millions de tonnes enregistrées en 1973-1974, elle arrive au second rang. Il y a de fortes chances pour que les prix du blé restent fermes en 1975-1976 et ils pourraient même monter si l'Union Soviétique a besoin d'un volume accru de céréales plus tard dans la saison.

Ces nouvelles perspectives sur le blé ont été redigées par J.S. Carmichael, de la Direction de l'économie au ministère de l'Agriculture du Canada.

ATTENTION EN ECONOMISANT DE L'ENERGIE

Suite a la parution d'un livret publié par le Bureau de la Conservation de l'Energie, organisme fédéral, le ministre ontarien de la Consommation, M. Sidney Handleman a averti la population qu'il fallait utiliser ce livret avec précaution car parmis les précieux conseils il y en a quelques uns qui sont plutôt dangereux.

'Il est de notre avis que personne ne devrait ajuster son système de chauffage seul tel que suggèré dans le pamphlet '100 facons d'economiser chez soi énergie et dollars.

La Direction Sécurité-Energie de notre ministere a étudié le livret et trouve qu'il n'y a pas suffisamment d'emphase sur la nécessite d'une bonne ventilation pour les appareils de chauggage.'

Le texte peut aussi porter à confusion lorsque le consommateur n'est pas familiarisé avec la terminologie et la technologie. Un mauvais réglage d'air ainsi qu'une mauvaise ventilation peuvent produire du monoxide de carbon en quantité nocive et ce gas toxique n'ayant ni couleur en est d'autant plus dangereux.

M. Handleman a aussi mentionné que le livret suggère de lire attentivement la brochure sur l'entretien du calorifère mise a la disposition des propriétaires ce qui est un peu ridicule puisque bien des fois le manuel n'a pas été conservé surtout dans le cas de vieilles installations de chauffage.

Le gouvernement fédéral a accepté de reviser le pamphlet mais il reste quand même que 200,000 copies ont été distribuées en Ontario.

'Nous vous recommandons donc' termine M. Handleman, 'de ne pas effectuer d'ajustement vous-mêmes et de laisser ce soin aux spécialistes en matière. N'hésitez jamais à appeler le préposé à l'entretien. Il est important de conserver de l'énergie mais il ne faut par commettre d'imprudence!'

Des activites culturelles et recreatives seront financees par les fonds de lotterie

Le ministre des Affaires culturelles et des Loisirs, M. Robert Welch, a annoncé qu'un grand nombre de projets culturels et récréatifs pourraient bénéficier d'un certain financement provenant des premiers benefices de la loterie Wintario.

M. Welch a déclaré que des particuliers et des groupes locaux seront invités à soumettre des projets s'échelonnant de l'achat d'instruments de fanfare à l'organisation d'expositions historiques.

Le ministre a dit en outre qu'une somme d'environ $9 millions serait mise immédiatement de coté, en provenance des bénéfices des loteries Wintario et Olympique, pour des projets et activités qui n'exigent pas d'immobilisations considérable en bâtiments ou installations spéciales.

M. Welch a déclaré lors de la conférence annuelle de l'Association des municipalités de l'Ontario que la Province s'attend à ce que la loterie Wintario récolte au moins $20 millions cette année. Les tirages ont lieu toutes les deux semaines depuis le mois de mai et les bénéfices nets seront consacrés au sport, à la capacité physique, ainsi qu'aux installations et programmes culturels et récréatifs.

Parmis les projets pouvant bénéficier d'une aide financiere selon ce programme on peut compter les tournées en Ontario, d'artistes ou de groupes appartenant aux arts du spectacle. Des fonds sont prévus pour l'achat d'instruments de musique et d'equipement sprotif.

Les subventions uniques, c'est-à-dire qu'elle ne seront par renouvelables.

M. Welch a déclaré que les départements des loisirs des municipalités seront admissibles à ces subventions pour acheter fournitures et équipement devant aider à lancer de nouveaux programmes d'art et d'artisanat. Les bibliothèques bénéficieront d'un financement supplémentaire pour l'achat de materiel spécial: livres en langues étrangères, ouvrages destinés à l'usage des aveuglés et des handicapés.

Des subventions seront accordées jusqu'à concurrence de $5,000 pour tout événement fêtant l'anniversaire d'une municipalité ou un centenaire, à condition que l'auteur de projet y participe pour le même montant. On encouragera les municipalités, le commerce et l'industrie à mettre au point des programmes de capacité physique.

Le ministre a déclaré également que ces subventions seront accordees en plus de celles que le ministère octroie déjà pour les centres communautaires, les installations culturelles, les bibliothèques, les centres collectifs d'information ainsi qu'aux groupes d'artistes de l'art visuel et du spectacle.

UNE MISSION ONTARIENNE EN FRANCE

A l'invitation du gouvernement français, une délégation d'autorités franco-ontariennes se trouve actuellement en France, en visite officielle, du 28 septembre au 8 octobre 1975.

Sa composition est la suivante:
Conseil Consultatif des Affaires franco-ontariennes
-M. Georges Amyot, secrétaire général,
-M. Omer Deslauriers, président, ancien président de l'Association Canadienne Franco-Ontarienne,
M. Laurent Isabelle, directeur du collège Algonquin Ottawa.
Ministère des Affaires Culturelles et des Loisirs de l'Ontario
Ministère des Collèges et Universités,
Ministère de l'Éducation de l'Ontario,
Conseil supérieur des écoles de langue française:
-M. Gérard Raymond, président,
-M. Rosaire Cloutier, directeur de l'élaboration des programmes,
-M. Lucien Côté, chef de service de l'élaboration des programmes.
Commission des langues d'enseignement:
-M. Ryan Paquette, vice-président, avocat.
Conseil des Arts de l'Ontario:
-M. Richard Casavant, directeur de la Section Franco-Ontarienne.

Le but de cette mission consiste à étudier, dans les domaines culturel, éducatif, linguistique et de formation des cadres, des expériences et réalisations françaises s'appliquant à divers milieux et couvrant différents besoins (de l'enfance au troisième âge). Sont également prévues, des conversations portant sur des échanges de professeurs. Il est espère de part et d'autre que les relations entre l'Ontario et la France s'en trouveront favorisée.

etre malade en francais

Le comité d'action sur les services de santé en langue française siègera à la salle paroissiale St-Jérôme, 3739 rue Ypres, à Windsor, commençant à 13h30, le 17 octobre.

Ce comité a été nommé par le gouvernement ontarien pour étudier les services de santé offerts aux francophones et déterminer si la qualité en est affectée par la langue.

Toute personne désirant intervenir lors de la réunion publique est prié d'en avertir le bureau du comité, à Toronto, en appelant 965-9070, à frais virés. Les personnes qui se présenteront à la porte de la salle de réunion durant l'heure qui précèdera l'ouverture seront aussi les bienvenues.

La régionale de l'Association Canadienne Française de l'Ontario (ACFO) à Windsor, a été invitée à présenter une mémoire sur la situation dans cette région. Une invitation a aussi été lancée aux éducateurs et aux étudiants des écoles secondaires bilingues à y assister et à intervenir. On espère susciter l'intérêt chez les jeunes francophones envers les sciences de la santé.

Une enquête est aussi en marche pour y étudier les services francophones dans les hôptiaux et les bureaux de santé dans différentes régions de la province, dont celle de Windsor.

AVOIR SA CARTE

A partir du mois de septembre, le gouvernement de l'Ontario accorde une Carte de personne agée aux personnes domiciliées en Ontario et ayant 65 ans et plus. Le détenteur de cette carte a droit a des services gratuits tels que le Régime de médicaments gratuit de l'Ontario et bénéfice de tarifs reduits d'admission dans les lieux historiques, récréatifs et culturels. Certaines entreprises accordent également des tarifs spéciaux aux personnes agées. Si vous avez droit à une carte mais ne l'avez pas encore reçue, ou vous désirez de plus amples renseignements, veuillez écrire à Carte de personne agée de l'Ontario
Case postale 21,000, Succursale 'a' Toronto, Ontario, M5W 1Y5

du soleil S.V.P.

On prévoit que la première maison à être chauffée seulement par énergie solaire sera terminée dès le 15 janvier 1976. 'Provident Home' est une maison expérimentale située dans le canton de King au nord de Toronto, construite par Robert McClintock.

Ce projet a été financé par le ministère fédéral des Affaires urbaines et le ministère ontarien de l'Energie qui co-ordonne le travail de tous les ministères intéressés aux techniques de conservation de l'énergie.

NOS ECOLES ELEMENTAIRES

Plusieurs nouveaux professeurs francophones sont a l'oeuvre dans nos ecoles

Il nous fait plaisir d'accueillir parmis les autres ces professeurs de langue francaise.

A L'ECOLE ST-JOSEPH DE WINDSOR.
Nicole Deschênes qui vient de McGregor enseigne la troisième année et fait sa deuxième année d'enseignement.
M. Royal Piché vient de Sudbury et enseigne la troisième année. C'est sa première année auprès de cette profession.

A L'ECOLE GEORGES-P. VANIER DE WINDSOR.
Mlle Suzanne Quenneville de St-Joachim, a quatre ans d'expérience dans l'enseignement. Elle enseignait auparavant à l'école Bréboeuf de Pointe-aux-Roches.

A L'ECOLE ST-THERESE DE WINDSOR.
Mme Rose Cogliati de St-Joachim, enseigne la deuxième année, une classe de 35 élèves. Elle en est a sa troisième année d'expérience.
Mme Micheline Maltais de Ste-Catherine, enseigne la première année. Elle a 15 ans d'expérience. Mme Maltais enseignait auparavant à l'école Pavillon de Jeunes à Belle Rivière.
Mlle Amita St-Pierre de Belle Rivière, est une jeune débutante qui a fait ses études à l'université Western. Elle enseigne la sept et huitième année. Soeur Thérèse (directrice) nous assure qu'elle fait du bon travail.

AL'ECOLE PAVILLON DE JEUNES DE BELLE RIVIERE.
Jeanne Pharant est aussi une débutante dans la profession. Elle vient de Sudbury.

AL'ECOLE SACRE-COEUR.
Srancesca Boganoaaski qui vient de Montréal enseigne le français oral. Elle en est à sa première annee d'enseignement.
Mme Lantais de Lasalle a déjà enseigné plusieurs annees à Windsor.

A L'ECOLE ST-URSULE DE MCGREGOR.
Mme Lucie Canuel enseigne le jardin d'enfant et a 12 ans d'experience.
Mme Therese Ghacham enseigne la première année. Elle débute dans l'enseignement.
Mlle Francine Lanois est une débutante. Elle enseigne la troisième année.

Mme Rose-Marie Brothers enseigne la septième annee. Elle a trois ans d'expériencedans l'enseignement.
Mme Graziella Marceau a six ans d'expérience et enseigne au niveau de la deuxième année.

A L'ECOLE BREBOEUF DE POINTE-AUX-ROCHES.
Mme Suzanne Godin qui vient de Val Caron, enseigne la quatrième année. Mme Godin est une débutante.
Mlle Diane Larochelle de Hamner est aussi une débutante qui enseigne au niveau de la trois et quatrième année.

A L'ECOLE ABBE LUCIEN BEAUDOIN DE WINDSOR.
Mme Rita Lacasse qui a enseigné pendant une période de six mois l'an passé fait maintenant parti du personel officiel de l'école Lucien Beaudoin.

A L'ECOLE ST-PAUL DE POINTE-AUX-ROCHES.
Mlle Marie Tassé nous vient de Hamner. Elle débute tout en enseignant la septième année.
Mme Dorotée Brissette a 13 ans d'expérience. Elle vient de Pointe-aux-Roches et enseigne la huitième année.

A L'ECOLE ST-EDMOND DE WINDSOR.
Mme Suzanne Gougeon en est à sa sixième année dans l'enseignement. Elle enseignait pour le Conseil de Carleton mais elle est originaire d'Ottawa.
Mlle Denise Leblanc est une jeune débutante de Sturgeon Falls qui a fait ses études à Sudbury.
Mme Andrée Proulx est originaire de Drummonville, Quebec. Mme Proulx a 26 ans d'expérience.

Cours communautaires gratis donnés

a l'ecole St-Therese de Windsor

Les cours donnés sont les suivants:
Tricots et crochet
Couture
Système Métrique
Guitare (pour débutants)
Guitare (pour habitués)
Gymnastic (pour adolescents)
Gymnastic (pour adultes)
Tissage (ceux qui sont intéressés dans le tissage devront débourser un certain montant)
Dactylo
Conversation anglaise
Conversation française
Lecture française(pour adultes qui ne savent pas lire dutout)
Ballon Vollant
Soit (Garde-bébé) ou (Premiers Soins)

L'inscription aura lieu les 15 et 16 octobre de 7 à 9 heures du soir à l'école Ste-Thérèse de Windsor.
Les cours débuteront la semaine suivant l'inscription.
ATTENTION:Ceux qui seraient intéressés à donner des cours sont priés de contacter avec Mme Labonté 948-5425, ou Mme Tellier 945-1817 le plus tôt possible.

A L'ECOLE ST-CATHERINE

Les étudiants se revoient de nouveau prets à envisager une autre année scolaire. Espérons que le repos fut bon pour eux ainsi que pour leurs professeurs qui se dévoueront et contribueront énormement à formuler des connaissances valables pendant les prochains dix mois. Nous désirons leur souhaiter une année de succès et de joie.
Nous saluons d'abord les professeurs de l'école Ste-Catherine sous la direction de M. Antonio Guenette.
M. Gérard Alexandre......8ème année
Mme Claire Brophy......7ème année
Mme Angeline Marentette......6ème année
Mme Claire-Marie Faubert......5ème année
Mme Judith Laprise......4ème année
Mlle Anne Dresser......3ème année
Mme Pat Gehl......2ème année
Mme Anne-Marie Thibodeau......lere année
Mme Marguerite Gagnier et Mme Marguerite Schinkelshoek enseignent le jardin d'enfant.
Mme Schinkelshoek enseigne aussi le pré-jardin.

Aux ecoles St-Ambroise et Ste-Bernadette

Un nouveau directeur.

Chers amis,

La nouvelle année académique a vite fait de nous replonger dans les nombreuses activités de la sphère éducative. J'espère que nos professeurs et nos élèves ont tous joui d'une vacance bien meritée et que chacun nous revient à la tâche plein d'ardeur et d'entrain.
Cette année nous accueillons à St-Joachim un nouveau directeur dans la personne de M. Francois Caron. Nous lui souhaitons bonne chance, bonheur et succès à son nouveau poste. Parmis le personel enseignant, nous reconnaissons
au jardin d'enfant......Mme Thérèse Quenneville
première année......Mme Fernande Boismier
deuxième année......Mme Lucille Comartin
troisième année......Mme Hélène Janisse
quatrième année......Mme Elizabeth McGinnis
cinquième année......Mlle Lucille Lalonde
sixième annee......Mme Yvonne Caza
septième année......Mme Marie Comartin
huitième année......M. Jacques Anctil
récuperation......Mme Claire Chauvin
bibliothécaire......Mme Madeleine Léal
secrétaire......Mme Juliette Mailloux.

A l'école Ste-Bernadette nous reconnaissons M. Ambroise Gagnon au niveau cinq à huit, et Mme Alma Quenneville au niveau un à quatre.
Cette année un nouveau cours de musique instrumentale est introduit et sera enseigné par Mme Yvonne Caza. Le cours est facultatif pour les élèves des niveaux sept et huitième année. Bonne chance, Yvonne, et espérons que le public sera invité au premier concert de musique.
Vendredi le 19 septembre, une messe en l'honneur du St-Esprit fut célébrée aux intentions du personel et des élèves à l'occasion de la nouvelle année scolaire.

Vu et entendu

A Windsor

Au début de septembre, Madame Marie-Anne Racicot avait le plaisir de recevoir sa fille et son époux, M. et Mme R. Miron (Gaby) de Thornhill, ainsi que sa nièce et son époux, M. et Madame J. Biros (Georgette) de Toronto.
Par la suite, son fils Paul, faisait un agréable voyage avec son épouse et ses deux fils visitant son frère Eloi de Shawanigan, sa soeur Gaby à Thornhill et sa nièce Jeanne à Montréal.

La librairie principale de Windsor présente l'heure du conte pour les enfants. Pour plus amples renseignement, téléphonez à 258-8111 ext. 52.

A l'école Abbé Lucien Beaudoin
Le programme de musique instrumentale se développe très bien. Au niveau de la sixième année, 16 élèves prennent leur première année de musique instrumentale.
Au niveau de la septième année, 13 élèves prennent leur deuxième année dans ce sujet.
Au niveau de la huitième année, 4 élèves en sont à leur troisième année de musique instrumentale.
Cette année à l'école Abbé Lucien Beaudoin, il y a 195 élèves.

Au club de l'Alliance Française
Pour marquer le début de la saison 75-76, le club de l'Alliance Française de Windsor ont offert une soirée de retrouvailles, Mercredi le 24 septembre au centre universitaire de l'Université de Windsor.
La soirée fut très agréable avec de la danse par Ron Dodich, des fondues et plateaux et du vin au choix.
Le profit de cette soirée servira à subventionner le bulletin mensuel de l'Alliance Francaise.

A Paincourt

A tous les mercredi les membre du 'Club de l'Amitié' se rencontrent afin de jaser et tout specialement se recréer en jouant quelques parties de cartes. Le club reçut une subvention du gouvernement et procédera prochainement aux aménagements qui lui permettera de meubler un local où, on peut l'imaginer, règnera la joie. C'est là qu'ils auront l'occasion de participer à des ateliers, à confectionner divers objets, enfin où ils sauront se rencontrer et par contre rendre la vie agréable!
Les fermiers anticipent avec anxiété l'ouverture de la sécheuse moderne construite sur le terrain de la compagnie King Grain & Seed, où leurs récoltes de blé, semences, recevront le meilleur des soins. La température maussade des mois derniers a retardé considérablement les travaux mais il ne faut perdre courage même si l'automne a déjà fait son arrivée officielle.

Nos sympathies sont offertes aux familles de M. Paul Dulisch, Mlle Yvonne Bélanger et Mme George Emery dont les funérailles ont eu lieu récemment.
Nous offrons à tous les malades bon courage et que vous ayez la santé tant voulue prochainement.
M. Alphonse Carron demeure dans un état critique à l'hôpital St-Joseph de Chatham.
Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux dont le mariage eut lieu dernièrement. M. et Mme John King, née Nicole Chauvin qui demeurent à Régina Sask. M. et Mme Romain Caron, née Marie Jeanne Sterling. M. et Mme Wayne Rasburg, née Janet Kestelyn. M. et Mme Murray Burns, née Louise Bourassa.

A Toronto

Le théâtre du p'tit bonheur ouvre sa saison sur le monde de la femme, de l'enfance, les drames joyeux et tristes des gens dont personne ne parle...'Clémence' un collage de poèmes, prose et chansons de Clémence Desrochers dans une mise en scène de Ghyslain Tremblay du 25 septembre au 18 octobre chaque mercredi au samedi à 20 heures 30 et les mardis en matinée à 13 heures. Pour vos réservation, communiquez avec Jocelyne Parent.

A Pointe-aux-Roches

M. et Mme Alphonse Rondot (Elmire) fêtent leur 25ème anniversaire de mariage le lundi, 13 octobre 1975. Vous avez toutes nos félicitations.

LE JOUR DU SEIGNEUR

Dimanche dernier, le 21 septembre 1975, au canal 9 de CBET de Windsor, était diffusé en français, le Jour du Seigneur, non seulement pour les Canadiens-Français Chrétiens du Sud-Ouest ontarien, mais pour tous les Chrétiens à travers le Canada.

Quel est le but d'une messe à la télevision? Pour répondre à un besoin religieux, pour les gens qui ne peuvent assister ou participer à la messe tels que les malades, les vieillards, les handicapés; pour le besoin de leur foi, et c'est apprendre à partager cet esprit religieux.

Pourquoi ici a Windsor? Premièrement, le Jour du Seigneur est diffusé d'un endroit different à tous les dimanches. Aussi le père André Doris de Montréal, qui est en charge de l'émission le Jour du Seigneur, ainsi que Radio-Canada T.V. ont fait demande auprès de Mgr Jean Z. Noël à savoir si les paroissiens de la paroisse St-Jérôme seraient prets et disponibles à organiser cette messe.

Les membres de la 'Rencontre' (mouvement religieux de la paroisse), prirent la responsabilité de prérarer la célebration de cette messe avec l'aide de quelques paroissiens et membres du mouvement Charismatique. Les membres de la Rencontre animent la messe du midi à la paroisse St-Jérôme.

Il y eut pratiques de chant et la formation des groupes tels que: les deux prêtres, servants, lecteur et lectrice, porteurs d'offrandes, organiste et musiciens, ainsi que directrice du chant.

La messe fut filmée dans les studios de T.V. CBET ici à Windsor, réalisation par M. Roger Faubert.

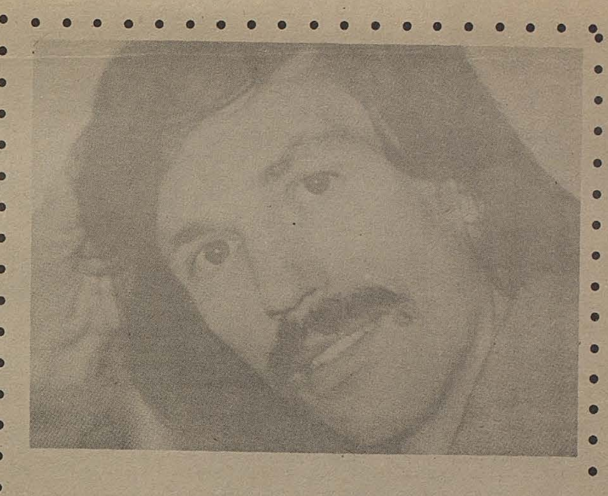
A la suite de cette belle messe, par une très bonne participation des gens présents, il y eut une entrevue avec le Père Claude Julien de Montréal et Mgr. Jean Z. Noël, curé de la paroisse St-Jérome, ainsi que M. et Mme Yvan Duchesne, responsables diocesains du mouvement la Rencontre se terminant avec Sr. Thérèse Fleury, directrice de l'école française Ste-Thérèse.

Les gens qui participèrent à cette messe, étaient très émus et heureux ainsi que tous ceux qui eurent la chance de voir le Jour du Seigneur à la television.

En terminant, j'aimerais remercier, en mon nom et au nom de tous les paroissiens, M. Roger Faubert, Canadien-Français parlant, réalisateur de cette messe, et employé du poste T.V. CBET. M. Faubert fut le grand responsable pour la diffusion de cette messe à la télévision ici à Windsor tout spécialement.

Unis dans la prière,

J.J. Magella Thiroux
responsable
Régionale et Locale de la Rencontre



En spectacle

RAYMOND BREAU

A Windsor: Le vendredi, 24 octobre, 8 heures 15, Auditorium Walkerville Collegiate (2100, rue Richmond). Pour retenir des billets: 945-7977.

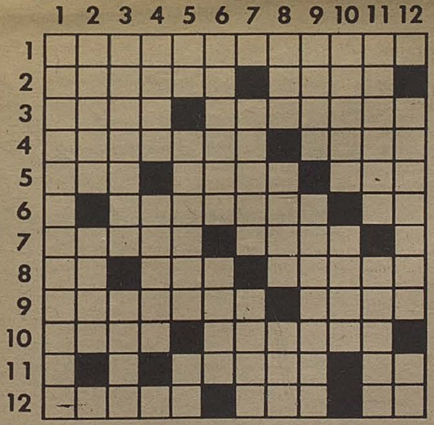
A Pointe-aux-Roches: Le dimanche, 26 octobre, 8 heures 30, Auditorium, Ecole St-Paul. Pour retenir des billets:694-3275 ou 694-3603
Adulte:$2 Etudiants: $1.

Une représentation du Centre Culturel de Pointe-aux-Roches

et

du Centre Culturel Tournesol de Windsor.

MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT

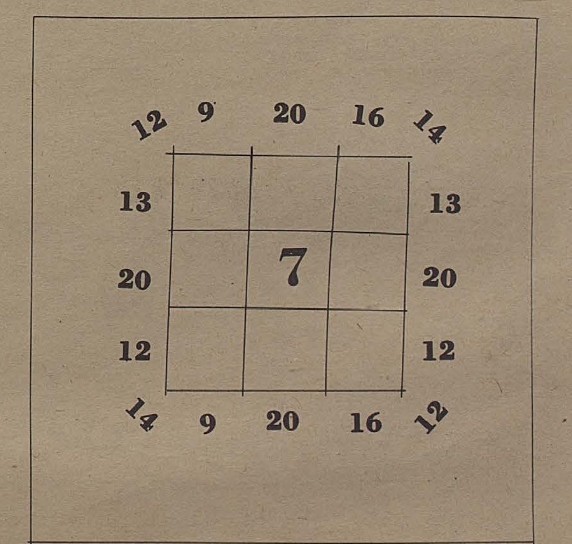
1- Entoureras de terreau.
2- Qui a perdu son éclat - Entreprendre avec audace.
3- Palpe, manie - Couverture d'un bâtiment.
4- Aminoacides (fém.) - Plante aromatique.
5- Issue - Liée - Sorte de bugle à fleurs jaunes.
6- Point de l'horizon situé entre le nord et l'est - Erbium.
7- Niaise - Ligne quelconque.
8- Europium - Dans la rose des vents - Mariage.
9- Sourire d'enfant - Sélectionne.
10- Unité de mesure pour les surfaces agraires (plur.) - Munies, équipées.
11- Courber, fléchir - Pron. pers.
12- Eprouva - Lettre gr. - Note de mus.

VERTICALEMENT

1- Provoquerait des accidents tétaniques.
2- Met le tain d'une glace - Entendre.
3- Garde - Dépourvus d'humidité.
4- Peu de chose - Enlevées.
5- Adv. de lieu - Possédèrent - Pascal.
6- Compte sur la venue prochaine de quelqu'un - Boutique de boucher.
7- Espèce de saule dont les rameaux servent au tressage - Un des grands lacs américains.
8- Pron. pers. - Frère de Jacob - Place.
9- Intenta une poursuite - Résonnera.
10- Rassemblé, groupé - Irlande.
11- Survient - Qui ne fait rien.
12- Alcaloïde de la fève de Calabar. Art. s. fém.

LE COIN DU JEU

En vous servant des chiffres de 1 a 9, placez les dans les cadres vides pour que chaque rangée ou diagonale additionne au chiffre indique au bout de la rangée ou diagonale. Il est défendu de se servir du même chiffre 2 fois. Le chiffre 7 a déja été placé pour vous mettre en marche.
Bonne Chance.



Windsor Chapel

Entrepreneurs de pompes funèbres

M. Francis Louis Janisse, président



1700 chemin Tecumseh est, Windsor

Téléphone: 253-7234

PAUL PERRAULT

Représentant pour

CENTRAL CHRYSLER PLYMOUTH

Pour un meilleur prix dans une voiture neuve.

790, Goyeau - Windsor, Ont. Tél. 256-7891

GÉRARD P. LÉVESQUE

AVOCAT

au:

52, rue Chatham ouest - Suite 205
Windsor, Ont. - Tél. 252-2323

et aussi à:

1218, rue Ste-Anne
Tecumseh, Ont.
Tél. 735-2517

MOUSSEAU, DUBE, DeLUCA HILBERS FAZIO & O'NEIL

Barristers & Solicitors
Canada Trust Building

Windsor, Ontario
N9A 5PI

258-0615

Louis J. Bézaire

Assurances générales

AUTO ★ FEU ★ VOL

RESPONSABILITÉ LÉGALE

Bur: 253-5715
Rés: 256-4883
807 est, rue Elliott
Windsor



Il lui manque que des pends-d'oreilles pis une épinglette.



Pour mieux vous servir, les Caisses Populaires de la région restent ouvertes le samedi

189 Church
Belle-Rivière
728-2471

1520 Lespérance
Tecumseh
735-4652

2800 Tecumseh est
Windsor
945-8161
945-8156

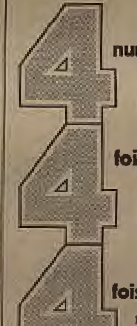
Pointe-aux-Roches
694-3026

Paincourt
351-1344

VOTRE CAISSE POPULAIRE

Pour le tirage du 2 octobre, Wintario

C'est toujours un dollar, mais on s'amuse quatre fois plus!



4 numéros tirés, 4 prix de taille
A partir du tirage du 2 octobre, quatre différents numéros gagnants seront tirés au lieu d'un seul. Cela veut dire qu'on s'amusera quatre fois plus à chaque tirage!

4 fois plus de prix
En plus du gros lot de $100,000, il y aura un nouveau prix de $50,000 et deux nouveaux prix de $25,000. Et désormais il y aura plus de 12,000 prix plus petits. Mais le prix des billets reste à $1.

4 fois plus de chances de gagner
Quatre numéros gagnants seront tirés au lieu d'un: pour chaque billet Wintario que vous achetez, vous avez donc quatre fois plus de chances de gagner un prix de taille.

Soyez là! Regardez chaque tirage en direct à 22h30 sur l'écran de Global et sur celui de certaines stations du Nord ontarien. (Vérifiez vos programmes de télévision locale).

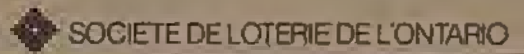
Exemple:*

SÉRIE	BILLET						
GROS LOT						**$100,000.**	
5	1	2	3	4	5	1 GROS LOT DE	$100,000.
	1	2	3	4	5	35 PRIX DE	10,000.
		2	3	4	5	288 PRIX DE	500.
			3	4	5	2916 PRIX DE	25.
DEUXIÈME PRIX						**$50,000.**	
10	5	4	3	2	1	1 PRIX DE	$50,000.
	5	4	3	2	1	35 PRIX DE	1,000.
		4	3	2	1	288 PRIX DE	100.
			3	2	1	2916 PRIX DE	25.
TROISIÈME PRIX						**$25,000.**	
15	1	3	5	7	9	1 PRIX DE	$25,000.
	1	3	5	7	9	35 PRIX DE	$1,000.
		3	5	7	9	288 PRIX DE	100.
			5	7	9	2916 PRIX DE	25.
QUATRIEME PRIX						**$25,000.**	
20	2	4	6	8	0	1 PRIX DE	$25,000.
	2	4	6	8	0	35 PRIX DE	1,000.
		4	6	8	0	288 PRIX DE	100.
			6	8	0	2916 PRIX DE	25.
TOTAL:						12,960 PRIX	$1,177,000

*Pour un tirage de 36 séries



Les billets sont en vente dès maintenant
C'est toujours un dollar, mais on s'amuse quatre fois plus!



SOCIETE DE LOTERIE DE L'ONTARIO